

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant deux tableaux de
P. Cassart et un tableau de Girodet -
Trioson, offerts en vente par M^r
Lauwers.

N^o 2023

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2023 M^r Lauwers - tabl. de P. Cassart et de Girodet-Trioson.

Stasse au No. 6 le 6 Mars
1881



Monsieur le Directeur

veuillez je vous prie
remettre au porteur
Des présents, les tabbouqs
que j'ai fait déposer au
Musée le Mois De
Decembre Dernier.

N. Lauriers

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

V^o 2023

Bruxelles, 24 Dec. 1880

à M^{rs} le Ministre D. l'Etat.

Suivant le décret exprimé
pour votre lettre du 18 Nov.

Dⁿ et D^{ne} des Beaux-arts,
N^o 12872^a nous avons
examiné les tableaux de
Lafuer et de Giroud. Etison,
offert en vente par M^{rs}
Lauveroy.

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître,
M^{rs} le Ministre, que ces ouvrages
sont méprisables et ne
peuvent pas conséquemment
convenir pour la Collection
du Musée D. l'Etat.

Nous venons de prévenir
M^{rs} Lauveroy de la décision
prise par la Commission
receveuse & vous prions
M^{rs} le Ministre d'agr.

Le Secrétaire.

W. H.

Le Président

L. S. L.

Paris 24 Dec 1888

RECEIVED
1888
2 20 27

M^r Lammert.
170. Rue du Palais

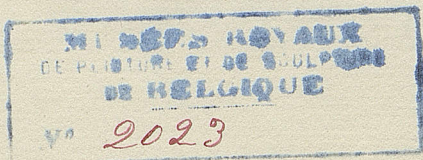
Comme suite à votre
lettre du 10 de ce mois,
nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la
Commission directrice des
études ne désire pas
acquiescer les tableaux des
Esfart et de Girardet et sur
que vous avez eu l'obligeance
de soumettre à son examen.

Mais comme vous, en
conséquence, en vue de
à ne disposer et vous
prouver, etc, d'après l'usage.
de ces deux.

Le Secrétaire

[Signature]

Bruxelles, le 10 décembre 1880.



Monsieur le Secrétaire,

En suite de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 6 décembre courant, j'ai l'honneur de vous remettre pour être soumis à l'appréciation de Messieurs les Membres de la Commission directrice du Musée, les deux tableaux de Laspert et celui de Girodot-Trison que je désirerais céder à l'Etat.

J'espère, Monsieur, que la Commission ne trouvera pas exagéré le prix de 3000 francs que je demande pour chacune des œuvres de Laspert, et celui de 10,000 francs pour celle de Girodot.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Secrétaire, l'hommage de ma haute considération

N. Laurens

A Monsieur Stienon, Secrétaire des Musées royaux
de peinture, &c. au Musée.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2023

Brux. 6 Dec. 1880

M^r Lauwers

170. rue du Palais

Brux.

M^r le Ministre de l'Int^{er}
nous a fait part de votre
intention de céder à
l'Etat deux tableaux de
Esfors, ainsi qu'une œuvre
de Girardet - Divoson.

Nous vous prions, M^r
de vouloir bien faire déposer
ces œuvres au Musée
afin qu'elles soient sou-
mises à l'appréciation de
M^m. la Chambre de la Com.
Il sera indispensable
d'indiquer, en même temps,
le prix que vous demandez
pour chacune de ces tableaux.
Agr. M^r l'ap. de us
de D^{nt}. Jula C^o Dir.
Le Secrétaire
D^{nt}

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12849^a
12849^a

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

18^{juin} 1880



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
informar que M^r Lauwers 140, rue
des Palais, à Schaerbeek, offre de céder
à l'État deux tableaux de Jean-
Pierre Cabart représentant des sujets
tirés de la vie de St Pierre et une œuvre
de Girardet-Enriodon, Céphale et Procris.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien désigner quelques-uns de vos colli-
gues pour examiner ces tableaux et de
me faire connaître leur avis.

Agriez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre :

Le Secrétaire Général,

Willems

À la Commission Directrice des musées
de peinture et de sculpture de l'État.